

Montréal, le 30 mai 2018

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e André Turmel
Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
800, rue du Square-Victoria
Bureau 3700
Montréal (Québec) H4Z 1E9

**Objet : Demande relative à la modification des Conditions de service
d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec
Dossier de la Régie : R-3964-2016, phase 2**

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance du 29 mai dernier requérant un délai additionnel pour le dépôt des documents requis dans le cadre du dossier susmentionné.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde à la FCEI un délai supplémentaire pour le dépôt de ses réponses, soit **le 1^{er} juin 2018 à 16 h.**

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml